

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 18824**

présenté par

M. Lecoq, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne,
M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Maillot,
M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE 6**ANNEXE**

À la seconde phrase de l'alinéa 16, après le mot :

« contractées »

insérer les mots :

« en raison notamment des exonérations de cotisations patronales massives et des politiques de bas salaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser la nature de la trajectoire financière présentée dans l'annexe.